

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Délibération no 2017-35 du 29 novembre 2017 du conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) relative aux prestations d'ingénierie subventionnables au titre des interventions sur l'habitat privé (art. R. 321-15 du CCH et 24 du RGA) et régime d'aides applicable aux maîtres d'ouvrage de ces prestations (art. R. 321-12 [9o du I] et R. 321-16 du CCH)
<b>Numéro NOR</b>	TERL1804925X
<b>Ministère</b>	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires
<b>Thématique de document</b>	Logement et construction
<b>Type de document</b>	Autre
<b>Date de signature</b>	29-11-2017
<b>Date de publication</b>	25-03-2018
<b>Document</b>	met_20180003_0000_0055.pdf